CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU CHER

EXAMEN PROFESSIONNEL

D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1RE CLASSE – SESSION 2016

Jeudi 24 mars 2016

EPREUVE

Epreuve écrite à caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1 heure 30 - Coefficient 2 • Ce sujet comporte 4 pages

CONSIGNES A RESPECTER

Vous devez utiliser uniquement un stylo à encre noire.

Veillez à l'anonymat de votre copie. Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe, ni surligneur ….

Seules les références (nom de collectivité, nom de personne,…) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier peuvent apparaître dans votre copie.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Une vigilance particulière sera portée à la présentation des réponses.

DOCUMENTS ANNEXES

Document 1 : Journées européennes du patrimoine : organisation en France (depuis 1984).
Site Internet : https://fr.wikipedia.org. (2 pages).

Document 2 : Journées européennes du patrimoine 2015 : éditorial de la Ministre Fleur PELLERIN.
Site Internet : http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr. (1 page).

Document 3 : Journée du patrimoine : visite de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart.
Site Internet : http://www.culture.fr. (1 page).

Document 4 : Le Huffington post : les Journées du patrimoine sur Internet, sans bouger de chez soi.
Site Internet : http://www.huffingtonpost.fr (2 pages).

Document 5 : France 3 : visite virtuelle du château de Chambord comme au XVIe siècle.
Site Internet : http://france3-regions.francetvinfo.fr (1 page).

SUJET

Répondez aux questions suivantes directement sur le sujet.

A partir des documents 1 et 2, répondez aux questions suivantes :

Question 1 : 4 points

Décrivez les principales caractéristiques des Journées européennes du patrimoine :

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Question 2 : 4 points

Quels sont les objectifs de cet évènement ?

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Question 3 : 4 points

Citez les principaux intervenants et leur(s) rôle(s) respectif(s) dans l'organisation des Journées européennes du patrimoine :

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

A partir des documents 3, 4 et 5 répondez à la question suivante :

Question 4 : 5 points

Quels sont les avantages du déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux supports dans le cadre des Journées européennes du patrimoine ?

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Question 5 : 3 points

Définissez, en les distinguant ou non, les termes **Patrimoine** et **Héritage** :

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Journées européennes du patrimoine

Organisation en France (depuis 1984)

Ces journées sont un moment privilégié permettant aux Français de visiter leur patrimoine national, monuments, églises, théâtres, châteaux, mais aussi des demeures privées, des banques, des tribunaux, des préfectures, palais de justice, hôtels de ville, chambres de commerce, etc., toutes sortes de bâtiments qui, habituellement, sont fermés au public ou peu fréquentés par lui.

Elles sont organisées sous l'égide du Ministre de la Culture par la Direction du patrimoine culturel et par les différentes directions régionales des affaires culturelles.

Contrairement à une idée très répandue, les ouvertures ne sont pas obligatoirement gratuites.

La gratuité est presque systématique dans les monuments publics dépendant de l'État et les musées ayant le label Musée de France, en ce qui concerne les domaines privés ou ceux qui dépendent de collectivités locales ou d'établissements publics, les tarifs sont laissés à l'appréciation du propriétaire du lieu.

Ces journées du patrimoine sont lancées chaque année le troisième week-end du mois de septembre.

Les monuments les plus visités sont ceux de la capitale et en particulier tous les lieux officiels du gouvernement (palais de l'Élysée, ministères, palais Bourbon, palais du Luxembourg), mais des sites scientifiques et industriels font également découvrir leurs secrets.

Les villes de province ne sont pas en reste pour présenter au public leur patrimoine culturel, industriel, architectural et historique ayant participé à l'histoire de la commune. De plus en plus de propriétaires privés se lancent dans cette opération pour présenter leur patrimoine.

En 1992, Jack Lang redevient ministre de la Culture, la **Journée portes ouvertes dans les monuments historiques** passe de un à deux jours, change de nom et devient les **Journées nationales du patrimoine**.

En 2000, à l'initiative du ministre de la Culture Catherine Tasca, la manifestation est appelée **Journées européennes du patrimoine**.

En raison des attentats du 11 septembre 2001 intervenus aux États-Unis, la manifestation initialement programmée les samedi 15 et dimanche 16 septembre est annulée.

Lors de l'édition 2005, plus de 12 millions de visiteurs ont investi 15 480 sites et profité des 20 000 animations proposées dont 1 000 sites ouverts pour la première fois cette année-là et 3 129 lieux ouverts exceptionnellement.

Depuis 1995, un thème général est proposé mettant en avant un aspect (ou plusieurs aspects) du patrimoine.

- 1995 : 100e anniversaire du cinéma - 10e anniversaire des CoRePHAE (Commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique) - Les parcs et jardins
- 1996 : Patrimoine et littérature - Patrimoine et lumière
- 1997 : Patrimoine, fêtes et jeux - Patrimoine industriel - Patrimoine et lumière
- 1998 : Métiers et savoir-faire
- 1999 : Patrimoine et citoyenneté - L'Europe, un patrimoine commun
- 2000 : Patrimoine du XXe siècle
- 2001 : Patrimoine et associations (dans le cadre de la commémoration du centenaire de la loi du 3 juillet 1901)
- 2002 : Patrimoine et territoires
- 2003 : Patrimoine spirituel - Le bicentenaire de la naissance de Mérimée - La restauration du Château de Lunéville
- 2004 : Patrimoine, sciences et techniques
- 2005 : J'aime mon patrimoine. Deux jours pour manifester son attachement au patrimoine
- 2006 : Faisons vivre notre patrimoine
- 2007 : Les métiers du patrimoine : des hommes et des femmes au service des biens culturels
- 2008 : Patrimoine et création
- 2009 : Un patrimoine accessible à tous.
- 2010 : Les grands Hommes - Quand femmes et hommes construisent l'Histoire.
- 2011 : Le voyage du patrimoine.
- 2012 : Les patrimoines cachés.
- 2013 : Cent ans de protection.
- 2014 : Patrimoine culturel - Patrimoine naturel.
- 2015 : Le patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Journées_européennes_du_patrimoine#Organisation_en_France_.28depuis_1984.29

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
19-20 SEPTEMBRE 2015 / LE PATRIMOINE DU XXIe SIÈCLE, UNE HISTOIRE D'AVENIR

Éditorial de la Ministre

Publié le 29.07.2015

© Nicolas Reteaum

En découvrant l'architecture d'aujourd'hui, vous visitez le patrimoine de demain : telle est l'invitation que je vous ai faite, pour ces 32e Journées européennes du patrimoine.

Chaque année, ces journées sont l'occasion de découvrir les œuvres, les monuments et les jardins que les générations précédentes nous ont légués, que nous avons su préserver et mettre en valeur au fil du temps. Et chaque année, ces journées sont un succès, car dans le patrimoine, chacun voit à raison une part de sa propre histoire. Cette année encore, 17 000 lieux seront ouverts au public, en Outre-Mer comme en Métropole.

Mais cette année sera singulière. L'édition 2015, au-delà de ces ouvertures très attendues, met en effet à l'honneur le patrimoine en train de se faire : les créations architecturales et paysagères de ces quinze dernières années.

Alors le XXIe siècle, déjà patrimonial ? La vitalité architecturale de notre époque ne fait guère de doute, et le Ministère de la Culture et de la Communication est d'ailleurs aux côtés des créateurs du présent : c'est la vocation de la Stratégie Nationale pour l'Architecture que j'ai souhaité initier cette année. À l'heure de la COP21, la question environnementale sera elle aussi au cœur de ces journées, comme elle est d'ailleurs au cœur de la réflexion architecturale et paysagère de notre époque.

Ce qui restera en revanche de ce siècle naissant fera sans doute l'objet de débats passionnés pour les générations qui nous succéderont : depuis que la nécessité de préserver le bien commun s'est imposée, ce qui doit faire partie de l'héritage n'a de cesse d'être interrogé.

Pour autant, ce que nous transmettrons se prépare dès aujourd'hui. Dans cet héritage, la création contemporaine a toute sa place : c'est l'objet du projet de loi pour la liberté de création, l'architecture et le patrimoine que j'ai présenté cet été, et dont le Parlement débattra cette année.

Cet héritage, chacun est aussi invité à le reconnaître et à le distinguer, au cours de ces journées : l'avenir du patrimoine est une question qui nous concerne tous, et en particulier les jeunes, qu'ils en soient aujourd'hui les concepteurs, les constructeurs ou les usagers.

Que ces Journées européennes du patrimoine soient donc pour chacun de vous l'occasion de vous émerveiller, et de songer à ce qui émerveillera, demain, nos enfants et nos petits-enfants.

Fleur PELLERIN
Ministre de la Culture et de la Communication

http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/A-la-Une/Editorial-de-la-Ministre

© La Petite Bibliothèque Ronde © Aurélie de Rolland

Architecture - Patrimoine

Journées du patrimoine : visite de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart

La Petite Bibliothèque Ronde de Clamart est une des premières bibliothèques créées pour les enfants en France. Construit en 1965, le bâtiment a été classé monument historique en 2009. A l'occasion des Journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre, la bibliothèque ouvre ses portes au public. Explications de Roxane Schaeffer, responsable du patrimoine.

Quand et dans quel but a été créée la Petite Bibliothèque Ronde ?
Roxane Schaeffer : La bibliothèque des enfants a été ouverte au public en octobre 1965 à Clamart (92). Elle s'apprête donc à fêter très prochainement ses 50 ans d'existence. Pour la petite histoire, la bibliothèque est née d'une initiative privée, celle d'un mécène Anne Gruner-Schlumberger, qui souhaitait offrir un lieu de vie et d'éveil à la culture aux nombreux enfants et adolescents de la Cité de la Plaine. C'est donc une bibliothèque qui a été conçue exclusivement à l'usage des enfants et qui conserve encore aujourd'hui cette spécificité.

Pouvez-vous nous expliquer les caractéristiques et la singularité de son architecture ?
R. S. : Anne Gruner-Schlumberger avait confié la réalisation de son projet à une jeune équipe d'architectes, qui avait pris le nom d'Atelier de Montrouge en 1958. Ils ont conçu pour cette bibliothèque un bâtiment résolument atypique au regard des autres bâtiments de la cité et également de ce qui se faisait alors pour les bibliothèques. Alors que les immeubles de la cité tout autour sont en briques rouges et tout en angles droits, la bibliothèque se distingue immédiatement par ses formes arrondies et son béton laissé brut. Littéralement cachée au cœur des chemins piétonniers, son architecture se fait le signal d'un lieu différent qui ne soit ni la maison, ni l'école. Inutile d'y chercher un angle droit, tout ici est rond et adapté aux plus jeunes. Grâce à ses courbes presque maternelles et son mobilier scandinave intemporel signé Alvar Aalto, la bibliothèque est un lieu unique en son genre pour lire des histoires, emprunter des ouvrages ou participer à une activité.

Que va découvrir le public lors de la visite organisée à l'occasion des Journées du patrimoine ?
R. S. : Cette année, pour les Journées du patrimoine, l'équipe de la Petite Bibliothèque Ronde propose deux manières différentes et complémentaires de découvrir le lieu. D'une part, des visites guidées sont organisées les samedis et dimanches, qui révèlent tous les secrets du bâtiment. D'autre part, les nouvelles technologies utilisées dans la valorisation du Patrimoine sont mises à l'honneur le dimanche 20 septembre à partir de 15h.
Le thème de l'édition 2015 des Journées du patrimoine coïncide parfaitement avec une actualité forte pour la bibliothèque. En effet dans le cadre des festivités du cinquantième anniversaire du lieu, le samedi 3 octobre prochain, une visite virtuelle inédite de la bibliothèque est dévoilée pour la première fois au public. Pour ces Journées du patrimoine, l'agence Immersive Lab, qui réalise la visite virtuelle, vient partager avec le public son expérience en termes de valorisation du patrimoine architectural grâce aux progrès technologiques. Les familles peuvent le temps de cette rencontre s'essayer à leur tour à la modélisation 3D d'un bâtiment. Comme toujours à la Petite Bibliothèque Ronde, les activités sont gratuites et ouvertes à tous sans inscription.

http://www.culture.fr/Actualites/Architecture-Patrimoine/Journees-du-patrimoine-visite-de-la-Petite-Bibliotheque-Ronde-de-Clamart/(theme)/1

LE HUFFINGTON POST
EN ASSOCIATION AVEC LE GROUPE Le Monde

Les Journées du Patrimoine sur Internet, sans bouger de chez soi

Le HuffPost | Par Lauren Provost

Publication: 14/09/2013 08h07 CEST I Mis à jour: 14/09/2013 08h07 CEST

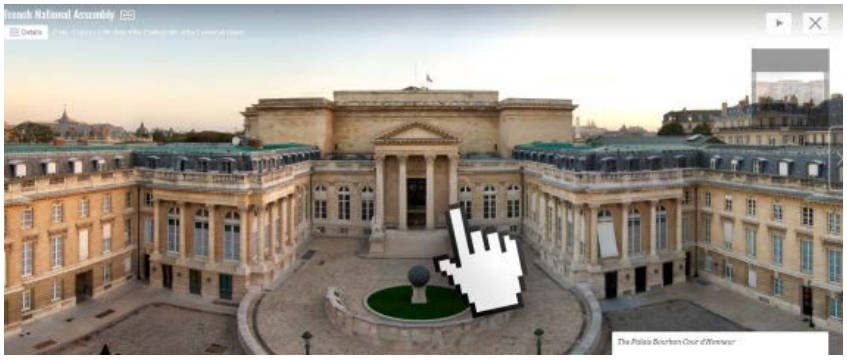

CULTURE - Faire la queue pour les Journées du Patrimoine ? Très peu pour vous, surtout sous la pluie. Si vous préférez vous cultiver depuis votre canapé ou tout simplement découvrir des lieux loin de chez vous, c'est possible grâce à des initiatives purement numériques.

3D et visites virtuelles, *Le HuffPost* vous présente deux initiatives mêlant patrimoine et numérique.

La reconstruction 3D du Collège des Bernardins

Commencez votre balade numérique par la reconstitution en 3D du Collège des Bernardins à Paris. Sur le site Paris3DS, l'internaute peut depuis mercredi retrouver le complexe en images 3D, dans son contexte historique urbain.

À l'origine de ce projet on retrouve Dassault Système, le concepteur de logiciels, et l'Inrap (Institut national des recherches archéologiques préventives). Des scientifiques et des graphiques 3D sensibilisés à l'archéologie ont travaillé ensemble pendant six mois pour reconstituer le Collège des Bernardins tel qu'il était au XIVe siècle, "un collège cistercien emblématique dont on venait de toute l'Europe pour y étudier".

Les équipes ont travaillé sur des gravures, plans d'époque, dessins et textes, supervisées par l'archéologue et commissaire scientifique Marc Viré, qui avait mené les fouilles sur le site au début des années 2000.

Aujourd'hui, le "bâtiment des moines" est le seul rescapé d'un ensemble qui comprenait "une église gigantesque dont la flèche de 27 mètres de haut rivalisait avec celle de Notre-Dame (32 mètres), et une sacristie dotée d'un escalier à double révolution, prouesse architecturale pour l'époque", raconte Nicolas Serikoff, le chef du projet.

"Là où se dressait autrefois l'église, il y a maintenant des immeubles et le parking Saint-Germain-des-Prés. Et le bâtiment des moines hébergeait jusqu'à la fin des années 1990 une caserne de pompiers", précise-t-il. Voilà pourquoi la reconstruction 3D s'impose.

La visite virtuelle du Palais Bourbon

Autre partenariat numérique spécifiquement noué pour ces Journées du Patrimoine, celui entre le géant Google et l'Assemblée nationale, qui permet une visite virtuelle complète du Palais Bourbon et de l'Hôtel de Lassay (où loge son président) grâce à la technologie Street View dans Google Maps.

"Chaque année, les Journées du Patrimoine sont un grand succès pour nous avec quelque 17.000 visiteurs. Mais l'idée était d'ouvrir en plus grand nos portes et de prendre une dimension mondiale, pour dépasser notre public classique", indique-t-on à l'Assemblée.

Google a ainsi arpenté cet été les deux bâtiments avec un "chariot" équipé d'appareils photo pour reproduire le plus fidèlement possible une visite in situ, pour un résultat accessible depuis la plateforme en ligne de l'Institut culturel de Google.

Le partenariat a aussi débouché sur une exposition intitulée "Entrez dans les Chambres", qui permet aux internautes de découvrir les 42 chambres parlementaires de l'Union européenne.

http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/14/journees-patrimoine-internet-visite-virtuelles-3d_n_3920815.html

Centre-Val de Loire

Visite virtuelle du château de Chambord comme au XVIe siècle

Pour proposer à ses visiteurs un voyage dans le temps encore plus vrai que nature, le château de Chambord s'est doté d'un nouvel outil numérique qui reconstitue en temps réel le décor de l'époque.

LB I Publié le 08/08/2015 | 11:25, mis à jour le 08/08/2015 | 11:46

© France 3 Centre-Val de Loire

Car il paraît que les touristes reprochaient trop souvent aux lieux d'être "vides", alors François Ier, qui l'a fait construire, y vivait avec sa cour et ses meubles. Alors, depuis la commémoration des 500 ans du couronnement de François Ier le 22 juin dernier, le château de Chambord (Loir-et-Cher) propose à ses visiteurs de parcourir les lieux avec un HistoPad, **une tablette numérique qui permet de visiter le château à 360° tel qu'il était meublé et agencé XVIe siècle**.

Pour permettre cela, "*on s'est référé à l'histoire, aux sources et à la connaissance*", explique Luc Forlivesi, le conservateur du Château de Chambord. "*Par exemple, pour le remeublement, on s'est basé sur un l'état scientifique connu de l'inventaire après décès du Maréchal de Saxe* [qui occupa les lieux entre 1745 et 1750]."

http://france3-regions.francetvinfo.fr/centre/loir-et-cher/visite-virtuelle-du-chateau-de-chambord-comme-au-xvie-siecle-784023.html